



## Filière bio :

### **Bordeaux Métropole garde le cap, quand l'État lève le pied**

Alors que le gouvernement réduit son soutien à la filière bio, Bordeaux Métropole confirme sa trajectoire. En deux ans, les surfaces agricoles métropolitaines cultivées en bio ont encore progressé. À l'occasion de l'ouverture des Rencontres Biodiversité et Territoire, Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, s'est vue remettre par Philippe Leymat, Président d'Interbio Nouvelle-Aquitaine, le renouvellement du label *Territoire Bio Engagé*. Un label que la Métropole fut la première à obtenir en 2023, grâce à plus de 20,5 % de sa Surface Agricole Utile (SAU) convertie en bio, soit deux fois la moyenne nationale. Désormais, la SAU en bio atteint 24,6 %, témoignant d'une dynamique territoriale constante.

### **Une stratégie volontariste pour la transition agricole**

Depuis 2020, Bordeaux Métropole renforce ses actions pour accompagner le développement de l'agriculture biologique. Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT), adopté en 2022, fixe un cap clair : 30 % de SAU bio d'ici 2027, 50 % à l'horizon 2030.

Pour y parvenir, plusieurs leviers sont activés :

- Soutien à des fermes urbaines biologiques, via des mises à disposition de foncier ou des cofinancements (Jardins Garonnais à Floirac, Ferme des Chênes à Mérignac, Grand Tressan à Lormont, Ferme du Plantey à Gradignan).
- Renforcement du Fonds d'Initiative pour l'Agriculture Locale (FILA), avec :
  - une aide à l'installation bonifiée de 2 000 € pour les exploitations labellisées bio,
  - une aide annuelle de 500 € pour couvrir les frais de certification.
- Appui à la restauration collective, à travers un accompagnement technique des communes et la création d'un réseau d'échanges de bonnes pratiques.

Ces engagements portent leurs fruits : 30 % de produits bio en moyenne sont aujourd'hui présents dans les repas servis dans les 28 communes et restaurants administratifs de la Métropole, contre 6 % au niveau national. Déjà 1,5 million d'euros ont été investis dans cette politique.

### **Un désengagement de l'État, source d'inquiétude pour la filière**

Ce volontarisme local contraste avec la trajectoire nationale. Le 20 mai, la ministre de l'Agriculture a annoncé d'importantes coupes budgétaires dans le Projet de Loi de Finances 2025 :

- Suppression de 9,4 millions d'euros sur le Fonds Avenir Bio,
- Abandon des 5 millions d'euros alloués à la communication de l'Agence Bio,

Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a annoncé le 1<sup>er</sup> juillet une réduction du soutien à la bio dans la PAC, ramené à 1 % du budget.

Le signal est clair : l'État tourne le dos à ses propres objectifs, alors que son Plan Stratégique National fixe pourtant un objectif de 18 % de SAU en bio d'ici 2027.

### **Un appel à la cohérence et à la responsabilité**

Ainsi, Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole alerte : « *L'État se désengage alors que les collectivités, elles, tiennent bon. Ce recul est dangereux pour la filière. Nos agriculteurs ont besoin de stabilité, nos habitants de produits sains. La Métropole fait sa part. Mais comment avancer si l'État freine ?* » Elle appelle, aux côtés des acteurs de la filière, à ce que les crédits alloués à l'Agence Bio soient rétablis dès 2025, au niveau de leur budget de 2024.

**Bordeaux Métropole montre qu'une agriculture bio, saine et accessible est possible, lorsqu'on y consacre les moyens nécessaires. À l'État désormais de faire preuve de la même constance.**

### **Contacts presse**

**Virginie Bougant**

06 27 52 48 69

[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

**Margot Pinsolles**

[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

06 61 80 61 23